



Dans ce numéro:

Une trousse de formation pour aider les pêcheurs à gérer les pêches

La « formation polyvalente » est-elle une avenue intéressante pour les pêcheurs?

L'étiquetage écologique : un nouveau défi pour les pêcheurs?

**Le CCPP annonce
l'adhésion
d'un nouveau
membre :**

**Manitoba
Commercial Inland
Fishers Federation**

Bienvenue à bord!



Des vies épargnées en mer – grâce au **SIMULATEUR ÉLECTRONIQUE**



C'est dur en mer! – et la stabilité d'un bateau de pêche est une affaire délicate. Des milliers de pêcheurs dans le monde ont perdu la vie ou leur bateau à la suite d'un chavirement ou d'un naufrage.

Une meilleure formation sur la stabilité des bateaux de pêche peut épargner des vies.

Grâce à un nouveau simulateur électronique développé au Canada, il sera désormais plus facile pour les capitaines et les membres d'équipage d'apprendre les notions vitales de stabilité, à l'aide d'un ordinateur domestique ordinaire.

Voici la couverture de la nouvelle brochure du Conseil sur le simulateur électronique de stabilité, en cours d'élaboration. Conçu pour les ordinateurs domestiques, ce programme à l'allure d'un jeu sera le premier simulateur de stabilité au monde pour les petits bateaux de pêche (photo reproduite avec la permission de Provincial Airlines).

Une trousse de formation pour aider les pêcheurs à gérer les pêches

Les pêcheurs et le ministère des Pêches et des Océans (MPO) parlent depuis longtemps de gestion partagée des pêches. Grâce à la nouvelle trousse de formation que propose le Conseil canadien des pêcheurs professionnels (CCPP), cet objectif est plus près de se réaliser.

Les représentants des pêcheurs et les gestionnaires des pêches du MPO se réuniront prochainement pour discuter des compétences et des connaissances qu'exige la gestion des pêches. Cette réunion marquera le début du processus d'élaboration d'un manuel de gestion à l'intention des pêcheurs ainsi que d'un cours qui sera donné par les écoles des pêches et les organisations de pêcheurs.

Il y a plus de trente ans, la politique fédérale sur les pêches commerciales au Canada et de nombreux discours du ministre des Pêches de l'époque, Roméo Leblanc, invitaient les pêcheurs à s'organiser et à participer à la gestion des pêches. Les organisations devinrent plus solides, surtout dans l'Atlantique, et les pêcheurs gagnèrent une place, dans les années 1980, au sein de nombreux comités consultatifs sur les pêches nouvellement créés.

Dans les années 1990, cependant, même quand le MPO intensifia les discussions sur la « cogestion », les choses s'embrouillèrent. Aux prises avec des diminutions budgétaires, le Ministère céda davantage de responsabilités à l'industrie, ce qui fit dire à certains pêcheurs que la cogestion était plus une affaire de « co-paiement » qu'autre chose et que le gouvernement se délestait de ses coûts et de ses fonctions.

Pendant ce temps, certains membres de l'industrie accumulaient les quotas individuels transférables (QIT) et étendaient de plus en plus leur emprise sur les pêches. Les pêcheurs indépendants se sont demandé si la cogestion n'était pas un moyen camouflé de privatiser l'industrie.

Aujourd'hui, les choses sont plus claires. Les propriétaires-exploitants dans l'Atlantique jouissent de nouvelles protections contre la privatisation rampante. De nouveaux appels à la gestion partagée ont été lancés. Dans le cadre de la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique, on a mis l'accent sur la gérance concertée et sur le développement des capacités des pêcheurs pour remplir cette fonction. Comme autre exemple, citons aussi la Politique concernant le saumon sauvage en Colombie-Britannique, qui insiste sur la planification intégrée et la coopération avec les partenaires du milieu de la pêche.

Les pêcheurs possèdent déjà une bonne partie des connaissances requises pour prendre part à la gestion des pêches. Le MPO essaie de surveiller les migrations et le comportement des poissons ainsi que d'estimer les populations. Les pêcheurs en font autant et leurs connaissances surpassent même parfois celles des scientifiques. Ils sont aussi les mieux placés pour faire respecter les règlements.

Que comprend d'autre le régime de gestion du MPO? Il s'agit principalement de réunions et de discussions sur les politiques et les plans relatifs aux pêches. Les pêcheurs se réunissent aussi pour discuter, sur tous les quais et parfois dans les salles de réunion du gouvernement. Ils ne partent donc pas de zéro.



Photo soumise par Daniel Landry, FRAPP.

(continué sur la page 3.)

En revanche, les subtilités gouvernementales concernant les plans de gestion intégrée des pêches, la calibration des analyses de cohortes et ainsi de suite peuvent ressembler à du chinois. Pour en arriver à une véritable gestion partagée, les pêcheurs devront d'une part mieux se familiariser avec le fonctionnement du MPO et, d'autre part, familiariser le MPO avec le fonctionnement de leur industrie. Personne ne pourra jamais éliminer les disputes sur le cap à suivre, mais les chances de naviguer dans la même direction sont meilleures.

La trousse de formation prendra appui sur les connaissances et les capacités que possèdent déjà les pêcheurs, pour qu'ils puissent tenir tête aux scientifiques, aux gestionnaires et à tous les éléments de la bureaucratie des pêches. Cela aidera à faire de la gestion partagée une habitude. Outre l'aspect technique, la formation portera aussi sur des « compétences générales » comme rassembler les pêcheurs, présider des réunions et présenter ses conclusions à d'autres personnes.

Les suggestions des pêcheurs sur la trousse de formation en gestion partagée sont les bienvenues, même si votre organisation n'est pas membre du Conseil.

La « formation polyvalente » est-elle une avenue intéressante pour les pêcheurs?

Pêcher du poisson n'est qu'une des compétences nécessaires à l'exploitation d'un bateau de pêche. Souvent, les pêcheurs doivent se livrer à des travaux de menuiserie, de plomberie, de câblage, d'électronique, de réfrigération, de réparation de moteur, d'hydraulique, de soudage ainsi qu'à toute autre activité qui s'avère nécessaire. Ils ne jouissent peut-être pas de la reconnaissance professionnelle, hormis comme pêcheurs, mais ils sont loin d'être des amateurs dans l'exercice de ces autres compétences.



Photo soumise par Capitaine Peter Noel.

Il y a une idée qui fait son chemin et selon laquelle les pêcheurs seraient peut-être intéressés à perfectionner leurs compétences auxiliaires.

Beaucoup de communautés côtières voient leurs gens de métier qualifiés partir pour la ville ou les champs de pétrole de l'Ouest. D'un autre côté, les saisons de pêche raccourcies laissent aux pêcheurs de certaines régions plus de temps pour travailler dans d'autres domaines au cours de l'année.

On pense donc qu'il y a là une possibilité pour les pêcheurs intéressés de parfaire leur compétence dans les métiers, de prolonger leur durée d'emploi et de venir en aide à leur communauté.

L'idée a vu le jour lors de discussions spontanées au Conseil canadien des pêcheurs professionnels, dont les organisations membres représentent la majorité des pêcheurs indépendants. Le Conseil s'occupe du perfectionnement et de la reconnaissance professionnelle des pêcheurs.

Les organisations membres et l'équipe du bureau national voudraient savoir si le concept de « formation polyvalente » plaît aux pêcheurs. Le cas échéant, le Conseil pourrait chercher des moyens de le développer.

L'étiquetage écologique : un nouveau défi pour les pêcheurs?

Très marquée en Europe, la tendance à l'étiquetage écologique commence à gagner les pêches nord-américaines. L'objectif est de rassurer les consommateurs en leur confirmant que le poisson qu'ils achètent provient d'une pêche durable.

Jusqu'à maintenant, le principal organisme délivrant une étiquette écologique dans le secteur des pêches est le Marine Stewardship Council (MSC), dont le siège se trouve au Royaume-Uni. Lorsqu'une pêche satisfait aux critères du MSC – et que la « chaîne de garantie d'origine » est certifiée – une étiquette est apposée sur le produit final chez le détaillant. Cette tendance à l'étiquetage écologique coïncide avec l'intérêt que manifeste depuis peu le ministère des Pêches et des Océans (MPO) pour un plan d'action « De la mer à la table », dans lequel on accorderait notamment plus d'importance à la durabilité, à la qualité et au marketing. Différentes mesures pourraient s'y greffer, dont de la formation, pour aider les pêcheurs à tirer le maximum de marchés en pleine mutation.

Nul ne sait avec certitude quelle influence aura l'étiquetage écologique sur les pêches canadiennes, mais l'heure est à la vigilance. Voici quelques renseignements généraux sur cette tendance.



Photo soumise par Monique Anne Morin.

De l'Europe à l'Amérique du Nord

L'étiquetage écologique est né en Grande-Bretagne et en Europe occidentale (p.ex., Hollande, Belgique, Allemagne). Bien qu'il existe plusieurs organismes délivrant des étiquettes écologiques, the Marine Stewardship Council reste le plus connu. Malgré tout, le MSC n'a certifié que 22 pêches parmi toutes celles qui existent dans le monde et il en étudie présentement une vingtaine d'autres. Si certaines sont des pêches importantes, comme celle du saumon de l'Alaska, la plupart sont de petite envergure.

L'opinion des consommateurs, plus conscientisés, pousse les entreprises d'alimentation au détail à se tourner vers l'étiquetage écologique, ce qui a des répercussions sur les producteurs de poisson. C'est le cas, par exemple, des détaillants du Royaume-Uni qui ont pressé les producteurs de saumon de la Colombie-Britannique d'obtenir leur certification, sans quoi ils perdaient leur part du marché. En Amérique du Nord, Wal-Mart a annoncé son intention d'adopter graduellement, d'ici plusieurs années, le poisson arborant une étiquette écologique. La nouvelle a suscité beaucoup d'intérêt chez les producteurs et les marchands de poisson des États-Unis et du Canada.

Le fonctionnement de la certification

La plupart du temps, ce sont des associations de transformateurs ou des organismes gouvernementaux qui sont à l'origine des demandes de certification, mais il y a eu aussi des regroupements de pêcheurs. La certification du MSC s'effectue par pêche ou stock de poissons ainsi qu'en fonction de l'engin de pêche et des pratiques utilisés.

Le MSC a approuvé, à l'échelle mondiale, quatre « organismes de certification » des pêches (dont la société Tavel, dont le siège social se trouve à Halifax) qui font les évaluations proprement dites. Il existe neuf organismes de certification de la chaîne de garantie d'origine.

La certification s'articule autour de trois grands principes – la durabilité des stocks de poissons, l'effet produit sur l'écosystème et l'efficacité de la gestion – ainsi que de divers critères connexes. Après une pré-évaluation, l'organisme de

(continué sur la page 5)

certification met sur pied une équipe d'évaluation chargée de traiter avec les scientifiques, les gestionnaires et les participants à la pêche. Les autres parties intéressées, tels que les organismes non gouvernementaux à vocation écologique, jouent également un rôle dans le processus. Des indicateurs de rendement sont définis, et un plan de mesures correctives est dressé au besoin. Chaque segment de la chaîne de garantie d'origine doit être certifié pour qu'un produit puisse arborer l'étiquette du MSC.

La certification prend souvent 18 mois environ. Le délai peut être plus long dans le cas de pêches importantes et plus court pour les pêches de faible envergure. La certification d'une petite pêche peut coûter 50 000 \$, mais les prix varient; les frais de certification sont allés jusqu'ici de moins de 30 000 \$ à plus de 400 000 \$, selon la nature de la pêche.

Les petits regroupements de pêcheurs ou les groupes communautaires qui veulent obtenir la certification peuvent parfois obtenir de l'aide d'organismes comme le Fonds mondial pour la nature et le Sustainable Fisheries Fund.

L'état de la situation en Amérique du Nord

Plusieurs pêches de la côte Ouest des États-Unis ont été certifiées, dont le saumon et la goberge de l'Alaska ainsi que le flétan et la morue charbonnière du Pacifique Nord.

Aucune pêche canadienne n'est actuellement certifiée. Des démarches sont en cours pour la crevette nordique de l'Atlantique, la crevette du golfe du Saint-Laurent, le flétan du Pacifique et le saumon du Pacifique. Le processus de certification du saumon du Pacifique s'est heurté à d'importantes difficultés en raison de la complexité de cette pêche. Il a fallu de 5 à 6 ans de travail et les coûts dépassent les 400 000 \$.



Photo soumise par Josh Duncan, NBBC.



Photo soumise par Daniel Landry, FRAPP.

Outre la certification, des programmes comme le Seafood Watch du Monterey Bay Aquarium aux États-Unis et la campagne SeaChoice qui vient d'être lancée au Canada visent à inciter les consommateurs à choisir des produits provenant de pêches en santé et durables.

En mai 2007, le MPO a organisé un colloque national sur l'étiquetage écologique et la certification des poissons et fruits de mer. Le MPO vient aussi d'entreprendre l'élaboration de « listes de contrôle de la durabilité ». Ces listes informeront les acheteurs de l'état des mesures de gestion ainsi que des facteurs biologiques de durabilité.

(continué sur la page 6)

Étiquetage dans les secteurs de la foresterie et de l'aquaculture

Dans l'industrie aquicole mondiale, il existe différents systèmes pour certifier les méthodes et les pratiques en usage. L'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture (AICA), avec le concours d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, a lancé en 2004 le programme « Marque Canada ». Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un système d'étiquetage écologique, le programme, qui a son propre logo, encourage l'adoption de bonnes pratiques ainsi que d'un « programme national de traçabilité ».

Dans le secteur forestier, les organisations canadiennes ont mis sur pied des systèmes de tierces parties pour certifier la durabilité de la ressource.

Le système du MSC : un incontournable pour les pêches de poissons sauvages ?

Dans certaines pêches certifiées, la demande de poissons arborant une étiquette écologique a augmenté. En revanche, certaines pêches concurrentes non certifiées, même si elles sont durables et de grande qualité, risquent d'être perdantes. D'autres problèmes sont aussi à considérer, dont le prix et le temps que demandent la certification et les réévaluations périodiques. En outre, certains remettent en question le fait que, bien que l'évaluation porte en majeure partie sur les activités scientifiques et de gestion de l'État, au Canada, c'est l'industrie qui assume la majeure partie des coûts.

Aux dires de certains observateurs de l'industrie, le système du MSC, qui est coûteux en temps et en argent et qui n'a certifié qu'une vingtaine de pêches jusqu'ici, risque de s'essouffler. Ils ajoutent qu'au Canada certaines pêches seraient, par nature, excessivement difficiles à certifier. Même si, selon eux, de grandes pêches comme celle du homard ou du crabe n'obtiennent jamais leur certification, elles trouveront toujours un marché.

En revanche, d'autres pensent qu'une certaine forme de certification est là pour de bon, notamment certains éléments comme la traçabilité dans la chaîne de garantie d'origine. Le MSC semble avoir une longueur d'avance suffisante pour demeurer en tête pendant un certain temps encore.

La planification va bon train au Conseil canadien des pêcheurs professionnels et au ministère des Pêches et des Océans en prévision de la tenue d'un atelier à l'automne pour examiner les répercussions du programme « De la mer à la table » sur les compétences des pêcheurs.



Photos soumises par Capitaine Peter Noel.

Si vous souhaitez vous abonner au bulletin électronique du Conseil, visitez: [www.ccpfh-ccpp.org / f_List.aspx?cs=newsletter](http://www.ccpfh-ccpp.org/f_List.aspx?cs=newsletter)

Pour faire retirer votre nom de la liste de diffusion, envoyez nous un message à: fish@ccpfh-ccpp.org

**Regardez pour
notre prochain
numéro au
mois
d'octobre!!**

Soumission de photographie!!!!

Les photographies soumises seront ajoutées à notre base de données de photographies et utilisées dans notre bulletin électronique et autre matériel de promotion. Si vous avez des photos au sujet de la pêche commerciale, nous aimerions les voir.

Les photographies dans ce bulletin sont quelques unes des merveilleuses photos que nous avons reçues.

Tous les originaux que vous nous enverrez seront copiés et vous seront retournés ou envoyez les en format électronique à fish@ccpfh-ccpp.org .

Merci à ceux qui nous ont déjà fait parvenir leurs photos.

SVP, continuez à nous faire parvenir vos photographies!!!